Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 11

Artikel: Spleen, vicissitudes et apaisement

Autor: Lahure, Jean-Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041226

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIXme ANNÉE. N° 11. 1er JUIN 1910.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Spleen, vicissitudes et apaisement. — Bilan géographique et historique de l'année 1909 (suite). — Les instituteurs et l'assurance sur la vie (suite et fin). — Le cours de la Sarine. — Fleurs des Alpes (vers). — Échos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique.*

SPLEEN, VICISSITUDES ET APAISEMENT [1]

> Comment qualifier l'égoïsme de celui qui, par faux orgueil, calcul ou méfiance, se tiendrait à l'écart de ses collègues en n'apportant pas, lui aussi, sa pierre au parachèvement de l'édifice dont nous avons posé les fondements.
> (*Bulletin pédagogique* du 15 avril 1910.)

Ces quelques lignes m'ont fait ressouvenir d'un passage de *Joies et souffrances d'un maître d'école,* de Jérémias Gotthelf. Le lendemain de leurs noces, Péterli Kæser, l'instituteur, et sa

[1] Persuadé que la thèse mutualiste est assez forte pour être en état de soutenir la contradiction, nous consentons d'insérer cet article dans les colonnes du *Bulletin ;* toutefois, nous nous empressons d'ajouter que si une réponse nous parvient pour défendre le point de vue opposé, nous ne manquerons pas de l'accueillir avec bienveillance. (*Note du Rédacteur.*)

jeune épouse Médeli, comptent leur bourse, laquelle contient toute leur fortune : « Médeli fut toute surprise en me voyant exhiber sept thalers malgré toutes nos dépenses. Alors, toute capote, elle exhiba à son tour le trésor qu'elle m'apportait en dot. Il consistait en six batz entiers et un demi-batz. J'essuyai aussitôt avec des baisers les larmes qui lui coulaient des yeux, et avec ces six batz et demi (un franc), ma douce Médeli me fut cent fois plus chère qu'une pomme aigre du poids de cent mille livres (francs).

Il est à regretter que la *Société de secours mutuels*, qui a déjà fait et qui fera encore beaucoup de bien, devienne à son tour la pomme aigre si pittoresquement évoquée par Gotthelf. J'avais cru pouvoir rester un homme estimable en soignant de mon mieux ma classe, mes petits pois, mes poules et ma famille, humant dans la paix de mon isolement, lequel n'est pas forcément de l'égoïsme, ma toute petite part de grand soleil sans jamais porter un regard d'envie sur le jardin ou le pré de mon voisin. Erreur profonde. Me voilà disqualifié par le seul fait de ne pas appartenir à la Société de secours mutuels. Quelle figure vais-je porter à Bulle lors de la prochaine conférence de district? Comment pourrai-je supporter les regards dédaigneux, hautains, distants des collègues, de ceux surtout qui aiment à donner le ton, qui pèsent leurs paroles, calculent leurs gestes, comptent leurs sourires.

D'un naturel fort timide, j'aimais jusqu'à ce jour à me tenir au dernier pupitre, tout près de la porte. Dorénavant, je ne serai même plus à l'aise à cette place, la seule qui convenait à mon humeur toujours inquiète. Faudra-t-il, à l'avenir, qu'arrivant après l'ouverture, je reste au petit bout du corridor en la compagnie malodorante de la caisse aux balayures? Hélas! que d'occasions de geindre et de souffrir dans cette pauvre vie! M. l'Inspecteur vient à tout instant fureter dans mes cahiers et mes registres; le Syndic de Bourrepipe, c'est la commune où j'enseigne, m'agace de ses prétendus bons conseils; le maître-chantre, vaniteux comme un Chantecler de village, s'arroge le monopole des jolis solos à l'église; on m'oblige à soutenir un duel perpétuel, acharné, voire féroce contre l'ignorance indécrottable d'un certain nombre de mes recrutables; la Jeannette de l'épicerie, justement surnommée la Gazette du village, traitreusement cachée derrière sa vitrine qui s'adorne de bocaux et de boîtes de biscuits symétriques et multicolores, contrôle mes visites à l'auberge. Et voici maintenant, pour faire déborder la coupe de mes amertumes, que la Société de secours mutuels déclare ne point trouver dans son vocabulaire de terme assez

fort pour flétrir mon égoïsme, mon calcul, ma méfiance, mon faux orgueil. Vous avez bien lu : mon orgueil n'est même pas de bon aloi ; ce n'est que du faux orgueil. Et ce calcul qui ne se contente plus d'occuper mes meilleures heures de classe et d'établir l'équilibre de mon petit budget chaque fois que l'échéance d'un trimestre vient calmer l'impatience de ma bourse toujours avide, le voilà accusé de s'exercer à des supputations malhonnêtes. Pourtant je ne m'occupe guère de soustractions, trop occupé que je suis à faire des divisions. Je dirai même que les nécessités de l'existence, le grand nombre des mioches, la modicité de mon pécune m'ont habitué aux grands diviseurs et aux tout petits quotients. Mais, ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, répète souvent ma belle-mère, sans doute pour s'excuser à sa façon du maigre apport qu'elle m'a fait en se réfugiant dans mon ménage. Ma femme, d'ailleurs, s'ingénie à lui donner raison, car elle est très économe et dans ses mains un écu vaut un trésor. Aussi, le lard et la saucisse ne manquent pas dans la marmite à l'encontre de ce qui se passait chez Péterli Kæser, où la douce Médeli n'avait trop souvent à servir que de la soupe à la farine roussie et des quartiers de pommes sèches.

Mes calculs n'ont donc aucunement pour objectif votre caisse, Messieurs du S. M. Dormez tranquillement sur vos deux oreilles et qu'un rêve heureux vous fasse apercevoir les beautés de la tolérance. N'êtes-vous pas d'autant plus tenus à vous montrer justes et charitables dans vos appréciations que le succès de votre œuvre est plus complet et plus décisif. Votre association gagnera en dignité et en sympathie en s'inspirant d'une tolérance conforme aux principes les plus nobles et les plus élevés de la pensée libre, de la volonté libre.

Dans le monde des étudiants, aux Chambres fédérales même, il existe ce qu'on appelle les « sauvages ». Ce sont des jeunes gens qui ne veulent pas s'astreindre à des règlements de sociétés ou des députés qui ne sont affiliés à aucun groupe parlementaire. Eh bien, moi aussi, quoique ni étudiant ni député, je veux être un « sauvage ». Ça me plaît ; j'en ai le droit et, comme je ne vous fais point de tort, veuillez ne pas entraver ce penchant de ma nature à repousser tout frein, toute contrainte en dehors du cadre de mes devoirs professionnels. Vous voulez la société, j'aime l'isolement ; vous cherchez à réaliser la force par l'union, je me plais dans ma faiblesse ; vous désirez l'abondance, la médiocrité m'est chère. Chacun trouve son bonheur là où il le cherche et ce que vous appelez l'égoïsme occupe chez vous certainement une place aussi grande qu'à mon foyer. Et maintenant que vous avez aggravé

d'un degré ma sombre neurasthénie, laissez-moi vous dire, hommes tyranniques, que je vous quitte sans regret pour aller causer avec les petites fleurs écloses au bord du chemin et suivre le long des haies les joyeuses virevoltes des mésanges et des roitelets. Il fait si beau ce soir; le soleil à son déclin, filtrant à travers les branches encore peu garnies, sème de plaques lumineuses la route pleine d'ombre. Pour dépister Jeannette la médisante, allons chez notre collègue du village voisin demander à une bouteille de vieux Faverges, avec un peu de gaîté, de fournir un adjuvant à mon énergie défaillante. Bientôt je trouvai cet excellent ami, non mutualiste aussi, bêchant son jardin devant la vieille maison d'école couturée de lézardes. A mon approche, sa nombreuse progéniture s'enfuit comme une volée de moineaux effarouchés. La voilà maintenant qui s'écrase le nez contre les vitres pour bien voir le *m'sieur* qui cause avec papa. La conversation commencée entre une touffe de marjolaines et un buisson de groseillers fleuris se poursuivit, la nuit venue, dans la plus jolie chambre du home familial. On but, on pérora, on rit. Faut-il vous avouer, Messieurs du S. M., que de vous moult bien nous ne dîmes; c'est la loi du talion. Lorsque je m'en fus, le soleil devait indiquer midi aux antipodes; mais l'astre roi ne nous oublie jamais complètement, car j'eus le plaisir de contempler dans la lune haute sur l'horizon l'éclat adouci de ses rayons d'or, les mêmes qui, la nuit durant, étincelaient dans mon verre et qui maintenant, dans le silence de la nuit diaphane, blanchissent les façades des maisons assoupies.

Jean-Claude LAHURE.

Bilan géographique et historique

DE L'ANNÉE 1909

(Suite)

EUROPE

Rome. — Sa Sainteté Pie X se signale toujours par son activité et la fermeté de ses décisions doctrinales. Par un décret, non rendu public, il abolit le droit de « veto » et l'ingérence des souverains dans la nomination des Papes; il interdit à chaque cardinal des futurs conclaves de se faire le représentant d'aucune puissance séculière, pour s'inspirer uniquement des besoins religieux de l'Eglise universelle.